



## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>60468</b>	De <b>M. Thierry Lazaro</b> ( Union pour un Mouvement Populaire - Nord )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé &gt; Justice</b>		<b>Ministère attributaire &gt; Justice</b>
<b>Rubrique &gt; ministères et secrétariats d'État</b>	<b>Tête d'analyse &gt; activités</b>	<b>Analyse &gt; déplacement du ministre. bilan.</b>
Question publiée au JO le : <b>15/07/2014</b> Réponse publiée au JO le : <b>25/11/2014</b> page : <b>9929</b> Date de changement d'attribution : <b>27/08/2014</b> Date de renouvellement : <b>28/10/2014</b>		

### Texte de la question

M. Thierry Lazaro interroge Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur le bilan qu'elle dresse de son déplacement le 8 juillet 2014 à la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy.

### Texte de la réponse

La garde des sceaux, ministre de la justice, tire un bilan extrêmement positif de son déplacement de plus de trois heures le 8 juillet dernier dans les différents services et unités de la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy, qui affiche, au 1er juin 2014, un taux d'occupation de 170%, représentant 848 détenus pour une capacité de 500 places. En effet, la ministre a tout d'abord visité l'établissement et a rendu hommage aux personnels de surveillance en disant la gratitude qu'avait la puissance publique à leur égard, en particulier au regard de leurs conditions de travail parfois difficiles, compte tenu de la surpopulation carcérale et des problèmes d'effectifs. Qui plus est, la ministre en a profité pour annoncer un recrutement complémentaire exceptionnel de 536 personnels de surveillance d'ici 2017, dont 200 dès le mois d'octobre 2014. Enfin, la ministre a rappelé plusieurs actions en cours de mise en oeuvre à son initiative pour l'amélioration des conditions de fonctionnement des établissements pénitentiaires, à savoir la mise en place d'un plan de sécurisation de 33 millions d'euros ( dont cet établissement va bénéficier via la dotation d'un portique à ondes millimétriques), la signature en mai 2013, avec l'organisation syndicale majoritaire au sein des personnels de surveillance, d'un protocole de revalorisation statutaire et indemnitaire de ces personnels ainsi que le plan de lutte contre les violences en milieu carcéral décidé début 2014.